

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon



| COMMUNIQUE DE PRESSE

Bpifrance engage la cession d'une partie de sa participation dans Eiffage

Paris, le 21 octobre 2015 - Bpifrance, via Bpifrance Participations, annonce aujourd'hui avoir engagé la cession d'environ 2,8 millions d'actions Eiffage, représentant environ 2,9% du capital d'Eiffage, dans le cadre d'un placement privé par construction accélérée d'un livre d'ordres auprès d'investisseurs institutionnels (le « **Placement** »).

Eiffage a souhaité accompagner cette opération et, conformément à l'autorisation conférée par ses actionnaires lors de son assemblée générale du 15 avril 2015, s'est engagée à acquérir, concomitamment au Placement et sous réserve de sa réalisation, 2 000 000 d'actions, soit environ 2,1% du capital d'Eiffage, au prix du placement, témoignant ainsi de sa confiance dans les perspectives du Groupe.

Entré en 2006 au capital d'Eiffage pour stabiliser et renforcer son actionnariat, Bpifrance, tout en réaffirmant sa qualité de second actionnaire de référence d'Eiffage après les salariés, a souhaité abaisser sa participation à environ 13,8% du capital (contre 18,8 % avant le lancement du Placement) dans le cadre de la gestion active de son portefeuille.

Bpifrance entend demeurer un actionnaire significatif au capital d'Eiffage et a souscrit à ce titre un engagement de conservation sur l'intégralité de sa participation restante dans Eiffage auprès des Teneurs de Livre Associés pour une durée de 180 jours à compter du règlement-livraison de l'opération, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Bertrand Finet, directeur exécutif de Bpifrance Investissement Mid & Large Cap, déclare : *« Bpifrance continuera d'apporter tout son soutien à la stratégie mise en place par Pierre Berger, président-directeur général d'Eiffage, et ses équipes avec l'engagement des salariés du Groupe. Une gouvernance de qualité, le renforcement de la performance opérationnelle et le désendettement réalisé par le Groupe donnent pleinement à Eiffage les moyens de la poursuite de ses axes stratégiques et de ses projets de développement. »*

A l'issue de cette opération, Bpifrance Participations détiendra environ 13,8% du capital et des droits de vote d'Eiffage et franchira par conséquent à la baisse le seuil des 15% du capital et des droits de vote d'Eiffage. Cette opération n'entraîne aucun changement dans la représentation de Bpifrance au Conseil d'administration d'Eiffage.

Les conditions définitives de ce Placement seront déterminées à l'issue de la construction du livre d'ordres et devraient être annoncées le 22 octobre 2015 ou à une date proche.

Ce Placement est dirigé par Citigroup et Goldman Sachs International en qualité de Teneurs de livre Associés, agissant pour le compte de Bpifrance Participations. Le résultat du Placement sera communiqué après la clôture du livre d'ordres.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente d'actions et l'offre des actions de la société Eiffage par Bpifrance ne constitue pas une offre au public.

A propos de Bpifrance

Créée par la loi du 31 décembre 2012, Bpifrance est issu du rapprochement d'OSEO, du FSI, de CDC Entreprises et de FSI Régions. Ses deux actionnaires sont l'État et la Caisse des Dépôts. Il a pour vocation d'accompagner les entreprises (PME, ETI et entités de taille plus importante à dimension stratégique pour l'économie française), de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure en outre des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à l'export et à la croissance externe. Il représente un interlocuteur unique des entrepreneurs dans chaque région pour tous leurs besoins en financement et en investissement. Bpifrance Participations est détenue à 100% par Bpifrance.

Pour plus d'information : www.Bpifrance.fr - suivez nous sur Twitter : @Bpifrance

Contacts presse :

Antoine Boulay

Tel : 01 41 79 83 76

antoine.boulay@bpifrance.fr

Avertissement

Aucune communication ni aucune information relative au placement décrit dans ce communiqué ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. Le placement mentionné dans cette communication peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Bpifrance n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE, telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen ainsi que, le cas échéant, les amendements à cette directive dans la mesure où ceux-ci ont été transposés dans l'Etat membre concerné de l'Espace Economique Européen (la « **Directive Prospectus** »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou de souscription, ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans quelque pays que ce soit. Aucune action n'a été entreprise par Bpifrance Participations, Citigroup, Goldman Sachs International ou l'un quelconque de leurs affiliés en vue de permettre une offre publique d'actions ou la mise à disposition ou la distribution du présent document dans toute juridiction où une telle action serait nécessaire.

En France, l'offre et la cession de valeurs mobilières décrites dans ce communiqué de presse seront effectuées exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L. 411-2 II du code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables. Elles ne constituent pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du code monétaire et financier et ne donneront pas lieu à l'établissement d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « **Etats Membres** »), ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des actions Eiffage vendues par Bpifrance Participations rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats Membres. En conséquence, les actions Eiffage ne pourront être offertes ou vendues par Bpifrance Participations qu'en vertu d'une exemption au titre de la Directive Prospectus.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Des valeurs mobilières ne peuvent être ni offertes ni vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. Bpifrance Participations n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique de valeurs mobilières aux Etats-Unis.

Ce document ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce document ne peut être distribué et n'est destiné (i) qu'aux personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi "Financial Services and Markets

2000 (Financial Promotion) Order 2005”, telle que modifiée (le « **Financial Promotion Order** »), (ii) aux personnes visées par l’Article 49(2)(a) à (d) (« *high net worth companies, unincorporated associations, etc.* ») du Financial Promotion Order ou (iii) aux personnes à qui ce document peut autrement être légalement transmis (ces personnes sont ci-après dénommées les “personnes concernées”). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu’une personne concernée ne peut agir sur la base de ce document ; tout investissement ou activité d’investissement à laquelle ce document fait référence ne pourra être réalisé que par les seules personnes concernées.

Dans le cadre de toute offre d’Actions, chacun de Citigroup et Goldman Sachs International ainsi que l’un quelconque de leurs affiliés, agissant en qualité d’investisseur pour leur propre compte, pourrait acquérir des Actions pour leur propre compte et en cette qualité conserver, acquérir ou céder pour leur propre compte lesdites Actions. En outre, ils pourraient conclure des conventions de financement et des contrats de swaps avec des investisseurs pour les besoins desquels ils pourraient acquérir, détenir ou céder des Actions. Ils n’ont pas l’intention de communiquer sur ces investissements ou transactions autrement qu’en conformité avec les éventuelles obligations légales ou réglementaires applicables.

Citigroup et Goldman Sachs International agissent pour le compte de Bpifrance Participations exclusivement dans le cadre de l’offre des Actions et ne peuvent être tenus à l’égard d’un quelconque tiers de fournir la même protection qu’à l’un quelconque de leurs clients ou de fournir des conseils dans le cadre de toute offre d’Actions.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d’Amérique, du Canada, de l’Australie ou du Japon.